



Je n'ai plus de parking, 6 ans apres avoir acheter ma maison

Par **julien6644**, le **16/03/2016 à 19:01**

bonjours

j'ai acheté une villa dans une résidence en 2010 l'agence ma vendue la villa avec un parking et ils m'ont bien dit qu'il était bien privatif . je n'ai pas eu de problème durant 5 années que j'ai habité ce logement jusqu'au jour où le syndic a décidé de réattribuer les places de parking dans la résidence car ils étaient mal distribués, et il est apparu que je n'avais en fin de compte aucune place de parking dans cette résidence. ont ma donc vendu une maison sans place de parking et je me retrouve donc dans l'impossibilité de garer ma voiture dans ma résidence, ma question est-ce que je peux encore attaquer l'ancien propriétaire? ou l'agence? ou est-il trop tard ? aider moi svp [smile17] merci.